



DEMANDE DE REORIENTATION POUR UNE INSCRIPTION EN 1^{ère} ANNEE DE LICENCE DROIT

Etudiants déjà inscrit en 2019-2020 dans une formation de l'enseignement supérieur

La demande doit être déposée ou parvenir au service de la scolarité

au plus tard le 17 janvier 2020

(Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h – mercredi et vendredi de 9h à 11h30)

NOM Prénom N° étudiant : 2

Né(e) le à Nationalité

Adresse

N° de téléphone E.mail

Baccalauréat Série Année Mention Académie

Intitulé du diplôme dans lequel vous êtes actuellement inscrit(e) :

Etablissement ayant réalisé votre inscription en début d'année universitaire 2019-2020 :

Indiquez les résultats obtenus aux enseignements suivis depuis le baccalauréat :

Intitulés des enseignements suivis	Résultats

Pièces à joindre :

- Un courrier précisant en quelques lignes les motivations de votre choix de réorientation.
- Le relevé de notes détaillé indiquant les notes obtenues dans chaque matière (si disponible).
- Une photocopie de votre carte d'étudiant ou de votre certificat de scolarité 2019/2020.
- Le relevé de notes du baccalauréat

Date et signature de l'étudiant(e) attestant sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus :

Les dossiers sont soumis à l'avis d'une commission pédagogique après la date limite de dépôt des dossiers. Dans le cas d'un avis favorable, et dès réception de l'avis, vous devrez obligatoirement vous présenter au service des inscriptions de l'UFR afin de procéder à votre inscription administrative dans les meilleurs délais, les cours magistraux reprenant le 13 janvier 2020 et les travaux dirigés le 27 janvier 2020.

Partie réservée à l'administration

AVIS DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

Favorable

Défavorable, motif :

Date :
Le Président de la Commission

.....
.....
.....